

• FRISE

De la déroute à la collaboration

- Carte de l'invasion allemande - juin 1940
- Hitler à Paris - 23 juin 1940
- Appel du 18 juin 1940 et Affiche août 1940
- Entrevue de Montoire - Hitler & Pétain - oct. 1940

De Nuremberg aux lois sur le statut des Juifs

- Affiche antisémite - Allemagne 1933
- Lois de Nuremberg - Allemagne 1935
- Lois sur le statut des Juifs - France 1940
- Discrimination et fichage - France 1940

L'antisémitisme et la France de 1940

- Les races existent-elles ? National Geographic 2000
- Propagande antisémite de l'Institut des questions juives. - 1941
- Exposition le Juif et la France - 1941
- Obligation du port de l'étoile jaune - mai 1942

Déportation, concentration, extermination

- Protocole de Wannsee - 1942
- Carte des camps - 1933/1945
- Réseau ferré vers Auschwitz
- Uniforme de déporté et identifications
- Démographie Juifs en 1933
- Démographie Juifs en 1950

1942 Vichy, la collaboration, les rafles

- Les camps en France
- Le recensement 1940-1941
- La rafle de juillet 1942
- Le bilan de la rafle du Vel d'Hiv

Joseph Wiesmann, témoin de la rafle

- Préparation de la rencontre



- Dossier documentaire page 2

- Dossier documentaire page 3

- Dossier documentaire page 4

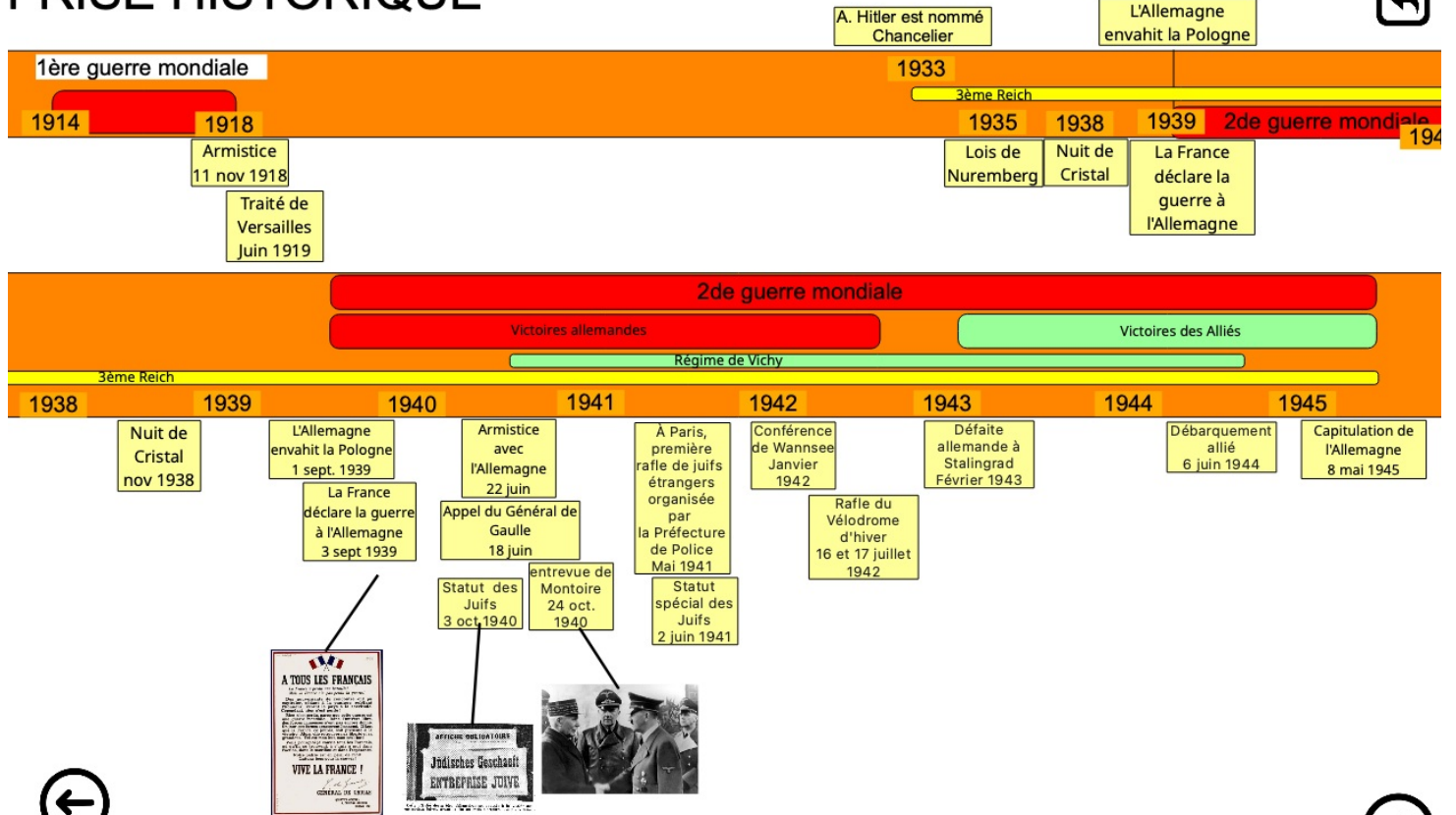
- Dossier documentaire page 5

- Dossier documentaire page 6

- Dossier documentaire page 7



FRISE HISTORIQUE





La France en guerre

Le 3 septembre 1939, suite à l'agression de la Pologne, la Grande-Bretagne puis la France déclarent la guerre à l'Allemagne.

L'Allemagne lance en mai 1940 une grande offensive contre la Belgique, la Hollande et la France. L'armée française se retrouve en quelques jours au bord de la déroute. Dans la grande pagaille de l'exode, les populations fuient l'avancée allemande. Le 28 juin, Hitler effectue une visite de Paris.



A. Hitler à Paris - 23 juin 1940 - H. Hofmann

La France occupée

Le 22 juin 1940, un armistice est signé avec Philippe Pétain : le territoire est alors occupé militairement : une zone occupée par le Troisième Reich au Nord et à l'Ouest et une zone libre au Sud.



La souveraineté française s'exerce sur l'ensemble du territoire, y compris la zone occupée qui demeurent sous l'autorité du gouvernement français dirigé par le maréchal Pétain, président du Conseil jusqu'au 10 juillet 1940, puis chef de l'État dans le cadre du régime de Vichy.



LA COLLABORATION

De fait, le pays se trouve inféodé à l'Allemagne nazie. Comme tous les pays occupés, la France fait l'objet d'un pillage économique, humain et territorial (annexion de facto de l'Alsace-Moselle).

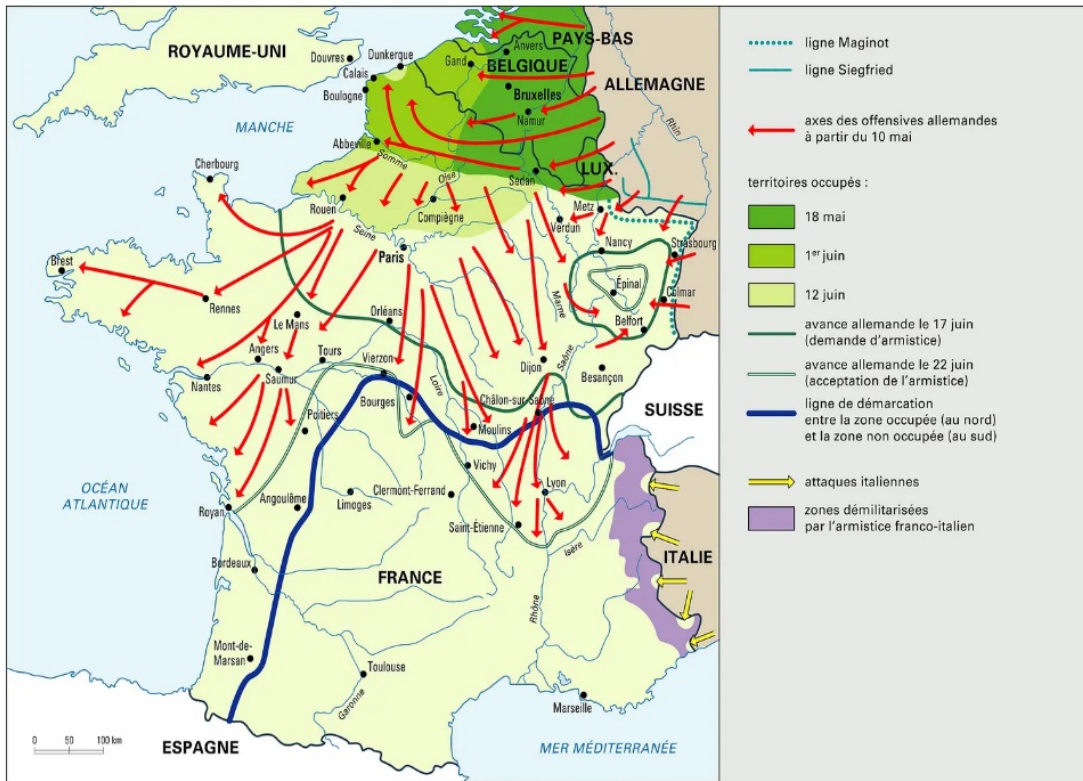
Le régime de Vichy, qui s'oriente rapidement vers une politique de collaboration, soutient la politique de lutte contre la Résistance.

Cette situation de soumission s'accroît lorsque, en novembre 1942, la zone sud est occupée.



La poignée de main entre Pétain et Hitler

De la déroute à la collaboration



De la déroute à la collaboration



PREMIER APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE

LONDRES
le 18 Juin 1940

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement.

Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

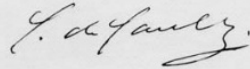
Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et qui vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule. Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a dans l'univers tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique, ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes, ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique, ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.



A TOUS LES FRANÇAIS

*La France a perdu une bataille!
Mais la France n'a pas perdu la guerre!*

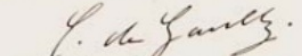
Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en péril de mort.
Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !



GÉNÉRAL DE GAULLE

QUARTIER GÉNÉRAL,
4, CARLTON GARDENS,
LONDON, S.W.1.

De la déroute à la collaboration





Le recensement des juifs en France

Recensés, puis soumis à des Lois d'exclusion et de discrimination

Le 27 septembre 1940, le *Militärbefehlshaber* (commandement militaire) publie une première ordonnance enjoignant aux juifs de la zone Nord (français ou étrangers) de se faire recenser avant le 20 octobre. La population juive vivant en France, confiante dans les institutions de ce pays, va se faire recenser car elle croit être protégée par l'État français.

En juin 1941 a lieu le deuxième grand recensement : il concerne toutes les personnes qui sont juives selon la loi du 2 juin 1941 (c'est-à-dire le deuxième statut des juifs promulgué par le régime de Vichy). Ce recensement concerne les personnes et les biens qu'elles possèdent.

Lois sur le statut des Juifs

LOI DU 3 OCTOBRE 1940 PORTANT SUR LE STATUT DES JUIFS

Art. 1^{er}. - Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint est juif.



Le Matin du 19 octobre 1940, la promulgation du statut des Juifs.

Art. 2. - L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats ... sont interdits aux juifs :

La Loi du 2 juin 1941 « remplaçant la loi du 3 octobre 1940, « second statut des Juifs » est un acte édicté par le régime de Vichy par lequel celui-ci précise la définition, à son sens légale, de l'expression « **de race juive** ».



Cette affiche devra être obligatoirement apposée à la vitrine des entreprises juives, avant la fin du mois d'octobre. Photo « Le Matin ».

Journal Le Matin du 19-10-1940 publiant un modèle bilingue allemand-français de l'affichage obligatoire

DISCRIMINATIONS, EXCLUSIONS, FICHAGES

Le Statut des Juifs les exclut de tous les postes de la fonction publique, de la presse et du cinéma, leur interdit des professions libérales et proclame la notion de « race » juive, désormais inscrite sur les cartes d'identité, alors que l'ordonnance allemande du 27 septembre ne fait référence qu'à la « religion juive ».

Les arrestations de juifs en France sont facilitées par le fichage réalisé par l'administration française. À partir de 1940, les services de la préfecture de police de Paris, sous la direction d'André Tulard, réalisent deux fichiers avec les renseignements collectés à l'occasion



Carte d'identité de Georges Haymann, avec



De Nuremberg aux lois sur le statut des Juifs



Affiche antisémite en Allemagne nazie, avec un SA en premier plan. « Allemands ! Défendez vous ! N'achetez pas chez les Juifs ! », 1933

Loi sur la citoyenneté du Reich Septembre 1935

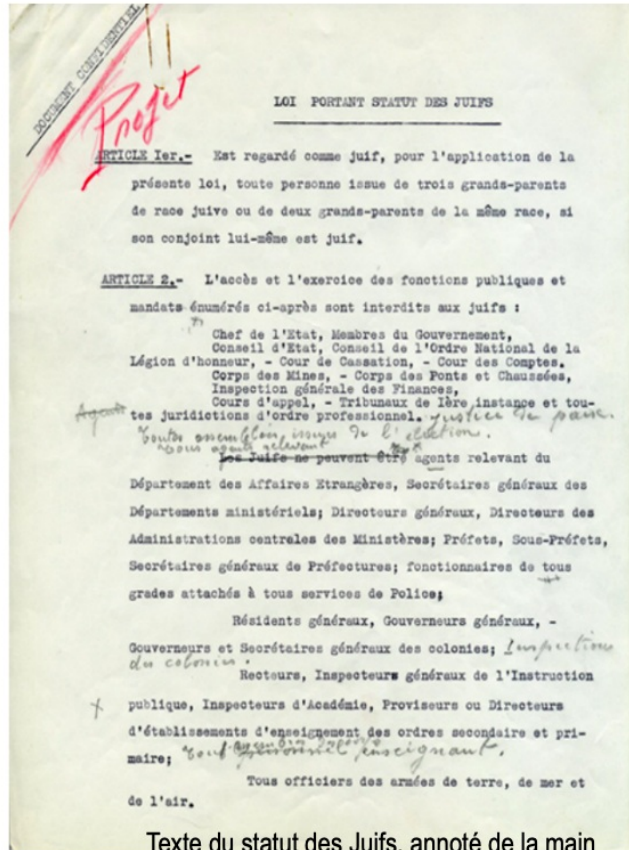
Ne comportant que trois articles, la loi sur la citoyenneté du Reich (*Reichsbürgergesetz*) dispose en son article 2., qu'« **un citoyen du Reich est uniquement une personne de sang allemand ou apparenté et qui, à travers son comportement, montre qu'elle est à la fois désireuse et capable de servir loyalement le peuple allemand et le Reich** » ; au §3, elle précise que **seuls les citoyens du Reich jouissent de la totalité des droits politiques**. « Tous les autres, **les Juifs surtout** mais aussi tout opposant potentiel au régime et même ceux qui s'en distancaient tacitement par leur manque d'enthousiasme pour sa politique, **étaient relégués au rang de « ressortissants de l'État »**. Tout en n'ayant **aucun droit politique**, ils demeuraient les « obligés » du Reich ».

De Nuremberg aux lois sur le statut des Juifs



Cette affiche devra être obligatoirement apposée à la vitrine des entreprises juives, avant la fin du mois d'octobre. Photo « Le Matin »

Journal Le Matin du 19-10-1940 publiant un modèle bilingue allemand-français de l'affichage obligatoire



Texte du statut des Juifs, annoté de la main de Pétain (page 1). Mars 1940

De Nuremberg aux lois sur le statut des Juifs



Le Matin du 19 octobre 1940, la promulgation du statut des Juifs.



Carte d'identité de Georges Haymann, avec photographie d'identité et tampon rouge "JuiF".





De l'antisémitisme au 19ème et 20ème.

L'antisémitisme « moderne », une idéologie raciste, date de la seconde moitié du XIXe siècle.

L'antisémitisme français à la fin du XIXe siècle est remarquable par son activisme et sa popularité, comme le prouvent le nombre impressionnant et la virulence des publications antisémites en France.

L'antisémitisme, un temps apaisé, après l'affaire Dreyfus, ressurgit lors des années 1930, stimulé par la crise économique, le chômage, l'afflux des Juifs allemands fuyant le nazisme et l'accession au pouvoir du Front populaire, dirigé par Léon Blum.

Les antisémites considéraient non seulement qu'il était désormais devenu indispensable de fermer les frontières mais ils pensaient également qu'il fallait expulser les Juifs réfugiés. Céline clamait ainsi : « Faut les renvoyer chez Hitler ! En Palestine ! En Pologne ! »



Willette, caricaturiste et directeur du journal Le Pierrot, est candidat du parti antisémite d'Édouard Drumont (1844-1917)



Affiche de l'exposition « Le Juif et la France », réalisée par René Péron, 1941.

1941-42 : Le Juif et la France

Du 5 septembre 1941 au 5 janvier 1942, l'exposition intitulée « Le Juif et la France » se tient au palais Berlitz, situé dans le deuxième arrondissement de Paris, près de l'Opéra. L'événement est financé et organisé par l'Institut d'étude des questions juives, une association privée créée en mai 1941 avec le soutien du bureau de la Propagande allemande et placée, dans les faits, sous le contrôle direct de l'occupant nazi.



LE PORT DE L'ÉTOILE JAUNE EN FRANCE

« Il est interdit aux juifs, dès l'âge de six ans révolus, de paraître en public sans porter l'étoile juive.

... Elle est en tissu jaune et porte, en caractères noirs, l'inscription JUIF. Elle devra être portée bien visiblement sur le côté gauche de la poitrine, solidement cousue sur le vêtement. »

Article 1^{er} « Insigne des juifs », huitième ordonnance allemande du 29 mai 1942 concernant le port de l'étoile jaune.





Quand les généticiens ont mis fin au concept de races humaines

<https://www.nationalgeographic.fr/sciences/quand-les-geneticien-ont-mis-fin-au-concept-de-races-humaines>

Les ethnologues, comme Claude Lévi-Strauss, l'affirmaient depuis longtemps : il n'existe pas plusieurs races humaines. En 2000, une équipe de généticiens américains en a apporté la preuve définitive.



Les crânes de la collection de Samuel Morton, l'un des pères américains du « racisme scientifique », illustrent sa classification de l'humanité en cinq races (fruits, à l'en croire, de cinq décisions divines), aujourd'hui dépassée. De gauche à droite : femme noire et homme blanc américains, homme autochtone du Mexique, femme chinoise et homme de Malaisie.

PHOTOGRAPHIE DE ROBERT CLARK & MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE PENNSYLVANIE

32 % Européen du Nord, 28 % Européen du Sud, 21 % Subsaharien et 14 % Asiatique du Sud-Ouest... Telles peuvent être les origines génétiques d'un individu. En séquençant pour la première fois le génome humain, en juin 2000, Craig Venter, un chercheur américain, a mis un point final au concept de race, qui a perdu tout fondement scientifique.

La recherche génétique a établi deux faits indéniables. Le premier : tous les humains sont très proches. Ils sont encore plus proches entre eux que ne le sont les chimpanzés, alors que les humains sont bien plus nombreux.

Chacun d'entre nous dispose de la même collection de gènes. Cependant, chacun possède aussi des versions légèrement différentes de certains gènes (hormis les vrais jumeaux). Les études de cette diversité génétique ont permis aux scientifiques de reconstituer une sorte d'arbre généalogique des populations humaines.

Ces soeurs sont des jumelles non-identiques, qui amènent à repenser la supposée unicité du bagage génétique de chaque fratrie.

PHOTOGRAPHIE DE NATIONAL GEOGRAPHIC



Et c'est alors que le second fait incontestable s'est imposé : tous les êtres humains actuels sont, au sens propre, des Africains. Notre espèce, *Homo sapiens sapiens*, est apparue en Afrique. On ne sait pas précisément où ni quand, mais les fossiles les plus récents, mis au jour au Maroc, suggèrent que les traits anatomiques des humains modernes ont émergé il y a 300 000 ans.

Nous sommes restés en Afrique pendant encore 200 000 ans environ. Mais des groupes se déplaçaient déjà en divers endroits du continent, s'éloignant et s'isolant les uns des autres. Autrement dit, ces groupes ont formé des populations nouvelles qui ont progressivement colonisé l'ensemble de la planète.

Depuis, le brassage génétique est permanent. On estime, par exemple, que moins d'un enfant sur deux sera Blanc d'ici deux ans aux États-Unis.



L'antisémitisme et la France de 1940



Propagande antisémite de l'Institut des questions juives. - 1941



L'antisémitisme et la France de 1940



Affiche de l'exposition « Le Juif et la France », réalisée par René Péron, 1941.



L'antisémitisme et la France de 1940



« Il est interdit aux juifs, dès l'âge de six ans révolus, de paraître en public sans porter l'étoile juive.

... Elle est en tissu jaune et porte, en caractères noirs, l'inscription JUIF. Elle devra être portée bien visiblement sur le côté gauche de la poitrine, solidement cousue sur le vêtement. »

Article 1^{er} « Insigne des juifs », huitième ordonnance allemande du 29 mai 1942 concernant le port de l'étoile jaune.

Jeunes femmes sur les grands Boulevards, Paris, juin 1942. Photo Mémorial de la Shoah/CDJC, coll BNF.





LA DÉPORTATION

LE PROTOCOLE DE WANNSEE

Déportations et solution finale

Le 20 janvier 1942 à Berlin, Grosser Wannsee n° 56 58, a lieu la conférence de Wannsee : des dignitaires nazis se réunissent secrètement pour planifier **la solution finale**, c'est-à-dire la déportation de tous les Juifs d'Europe vers l'est en vue, sans que le mot ne soit utilisé, de leur extermination. Le protocole de cette conférence est publié en une trentaine d'exemplaires. Il s'agit d'un document classé secret par le Reich. Le texte précise les modalités générales de la « solution finale » et fixe un objectif de 11 millions de Juifs européens à déporter. Un tableau détaille pour chaque pays le nombre de Juifs concernés. En France, les estimations s'élèvent à 165 000 Juifs en zone occupée et 700 000 en zone non occupée.

Land	Zahl
A. Altreich	131.800
Ostmark	43.700
Ostgebiete	420.000
Generalgouvernement	2.284.000
Polystok	400.000
Protektorat Böhmen und Mähren	74.200
Estland - judenfrei -	
Lettland	3.500
Litauen	34.000
Belgien	43.000
Dänemark	5.600
Frankreich / Besetztes Gebiet	165.000
Frankreich / Unbesetztes Gebiet	700.000
Griechenland	69.600
Niederlande	160.800

Page 6 du protocole de Wannsee fixant l'objectif d'une solution finale pour 11 millions de Juifs européens dont 865 000 en France.

L'année 1942 marque un tournant dans la persécution des Juifs de France. Après plusieurs rafles en 1941, un premier convoi part des camps de Drancy et de Compiègne le 27 mars 1942. 1 136 hommes Juifs sont déportés à Auschwitz-Birkenau. Début juin, en zone occupée, tous les Juifs de plus de 6 ans doivent porter l'étoile jaune. L'étau se resserre encore plus sur les Juifs ostracisés et stigmatisés.

1942 : Déportations

L'année 1942 est une année déterminante dans l'histoire de l'assassinat des Juifs d'Europe par les nazis et leurs alliés. Après les massacres massifs par fusillades commencés en Ukraine dans le courant de l'été 1941, les nazis décident la mise à mort des Juifs de toute l'Europe.

En 1942, la déportation des Juifs s'organise avec la complicité, voir le soutien d'un certain nombre d'administration et de gouvernements, notamment celui du Maréchal Pétain en France.



Arrivée de Juifs au camp de Drancy - août 1941

CONCENTRATION ET EXTERMINATION

De décembre 1941 à juillet 1942, la SS et la police créèrent 5 camps de la mort en Pologne occupée par l'Allemagne : Chelmno, Belzec, Sobibor, Treblinka II, et Auschwitz-Birkenau, également appelé Auschwitz II.

Environ 75 000 Juifs furent déportés depuis la France. Plus de 65 000 d'entre eux furent convoyés de Drancy à Auschwitz-Birkenau

Au total, ce sont presque 2,7 millions de Juifs que les Allemands tuèrent dans ces seuls cinq centres de mise à mort.



Wagon de déportation installé depuis 1988 pour commémorer l'entrée du camp de Drancy



Land	Zahl
A. Altreich	131.800
Ostmark	43.700
Ostgebiete	420.000
Generalgouvernement	2.284.000
Bialystok	400.000
Protektorat Böhmen und Mähren	74.200
Estland - judenfrei -	
Lettland	3.500
Litauen	34.000
Belgien	43.000
Dänemark	5.600
Frankreich / Besetztes Gebiet	165.000
Unbesetztes Gebiet	700.000
Griechenland	69.600
Niederlande	160.800

Page 6 du protocole de Wannsee fixant l'objectif d'une solution finale pour 11 millions de juifs européens dont 865 000 en France.

Déportation, concentration, extermination



Carte de la géographies des camps - Wikipédia - 1933-1945

Déportation, concentration, extermination



Westerbork, Hollande. Des Juifs embarquent à bord d'un train de déportation à destination du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.



Entrée du Camp de la Birkenau (Auschwitz II), vue depuis l'intérieur du camp

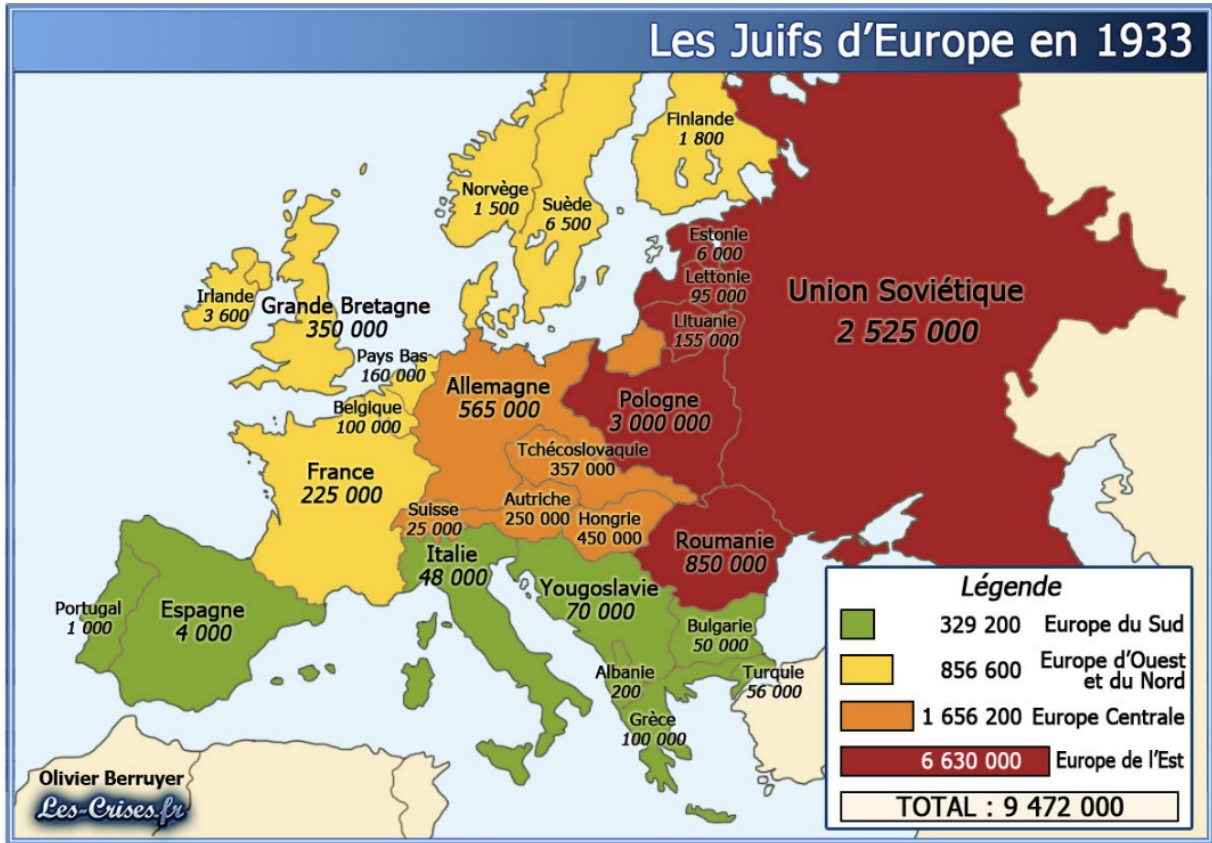


Déportation, concentration, extermination

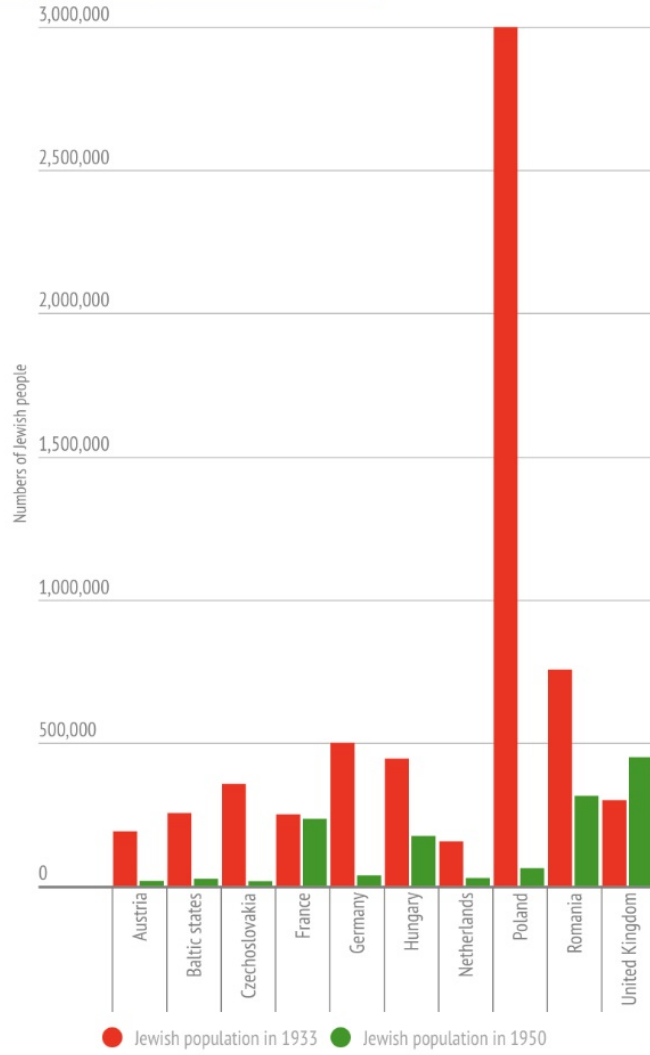


Uniforme de prisonnier porté dans les camps (source : musée de l'holocauste du Canada) et Pièces d'identifications des prisonniers portées sur les uniformes.





Déportation, concentration, extermination



Politique antisémite et collaboration policière

La rafle du Vélodrome d'Hiver, est la plus grande arrestation massive de Juifs réalisée en France. Entre les 16 et 17 juillet 1942, plus de treize mille personnes, dont près d'un tiers d'enfants, sont arrêtées avant d'être détenues au Vélodrome d'Hiver¹ – dans des conditions d'hygiène déplorables et presque sans eau ni nourriture pendant cinq jours –, mais aussi dans d'autres camps. Ils sont ensuite envoyés par trains de la mort vers le centre d'extermination d'Auschwitz. Moins d'une centaine d'adultes en sont revenus.

L'organisation de la rafle

René Bousquet, accompagné de Louis Darquier de Pellepoix, commissaire général aux questions juives, rencontre le 4 juillet 1942, au siège de la Gestapo à Paris, les colonel et capitaine SS Helmut Knochen et Theodor Dannecker, le premier dirigeant la police allemande en France.

Un nouvel entretien, dans les bureaux de Dannecker avenue Foch, afin d'organiser la rafle prévue pour le 13 juillet 1942, se tient le 7 juillet en compagnie de Jean Leguay, l'adjoint de Bousquet, accompagné de Jean François, directeur de la police générale, Émile Hennequin, directeur de la police municipale, André Tulard, chargé des « questions juives » à la préfecture, Garnier, sous-directeur du ravitaillement à la préfecture de la



Autobus et voitures de police ayant servi à transporter les juifs, garés devant le stade, Paris 15^e juillet 1942

Seine, Guidot, commissaire de police à l'état-major de la police municipale, et enfin Schwebelin, directeur de la police aux questions juives. Le capitaine SS Dannecker déclare : « Les policiers français – malgré quelques scrupules de pure forme – n'auront qu'à exécuter les ordres.

En tout, 13 152 Juifs sont arrêtés : 4 115 enfants, 5 919 femmes et 3 118 hommes. Vieillards et enfants sont arrêtés par la police puisque le « tri » doit avoir lieu dans les centres de rassemblement. Un nombre indéterminé de Juifs, prévenus par la Résistance ou bénéficiant du manque de zèle de certains policiers, parviennent à échapper à la rafle. Il est difficile de connaître véritablement les modalités des actions qui ont permis à certains d'échapper à la rafle, mais les plus antisémites des partisans de Vichy se sont alors plaints de la mauvaise volonté des policiers.

LES CONDITIONS DE DÉTENTION

Les personnes seules et les couples sans enfants sont convoyés vers Drancy. Les familles sont, dirigées vers le Vélodrome d'Hiver. Ils seront plus de 8 000, dont une majorité d'enfants, à y rester durant plusieurs jours, certains jusqu'au 22 juillet, entassés dans des conditions indignes : pas de couchage, ni de nourriture, ni d'eau potable, avec un éclairage violent jour et nuit, au milieu des cris et des appels de haut-parleurs. Seuls trois médecins et une dizaine d'infirmières de la Croix-Rouge seront autorisés à intervenir.



La rafle du Vélodrome d'Hiver.- Archives AFP

1942 Vichy, la collaboration, les rafles



Arrivée de Juifs au camp de Drancy – août 1941

ICI Se trouvait Le CAMP D'INTERNEMENT FRANÇAIS DE GURS OÙ FURENT INTERNÉS
 23000 Combattants Républicains Espagnols
 7000 Volontaires des Brigades Internationales
 120 Patriotes et Résistants Français
 12860 Juifs immigrés internés en Mai-Juin 1940
 6500 Juifs ALLEMANDS du Pays de BADE
 12000 Juifs arrêtés sur le sol de FRANCE par VICHY
 1939 - SOUVENIR 1944

Camp de Gurs, panneau mémoriel - Claude Truong-Ngoc / Wikimedia commons



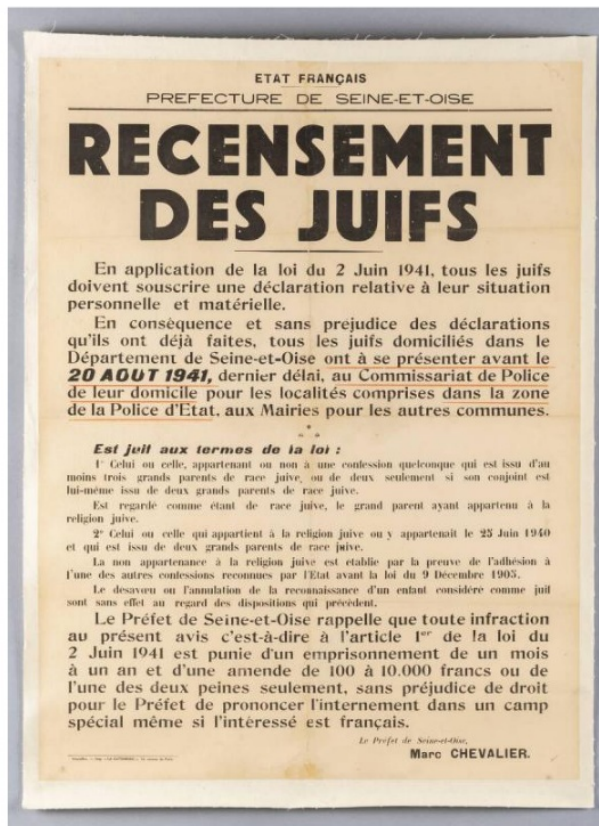
Catégories dominantes d'internés :

- ☆ Juifs
- Mixte
- Étrangers
- Femmes
- ⊙ Malades
- Politiques

1942 Vichy, la collaboration, les rafles



Carte d'identité de Georges Haymann, avec photographie d'identité et tampon rouge "Juif".



1942 Vichy, la collaboration, les rafles



Autobus et voitures de police ayant servi à transporter les juifs, garés devant le stade, Paris 15^e - juillet 1942



La rafle du Vélodrome d'Hiver.- Archives AFP



PRÉFECTURE
DE
POLICE
Cabinet du Préfet
Secrétariat de Permanence

Paris, le 20/7/42 19

PRÉFECTURE DE POLICE
ARCHIVES
SECRETARIAT GÉNÉRAL

de l'Etat Major

arrestations d'Israélites
opérées du 16/7 au 20 juillet
17 juillet.

Hommes	-----	3.718
Femmes	5929
Enfants	-----	4115
		<hr/>
		13.152.



Joseph Wiesmann, témoin de la rafle

TÉMOIGNAGE

Joseph Wiesmann

Joseph Weismann, né le 19 juin 1931 à Paris (Seine), est un survivant de la Shoah.

Après avoir été arrêté lors de la rafle du Vél' d'Hiv' et interné au camp de Beaune-la-Rolande, Joseph Weismann parvient à s'évader avec un ami, Joseph Kogan.

Pris dans la rafle

Joseph a 11 ans. Il est emmené avec sa famille au Vélodrome d'Hiver, à Paris. "On s'installe sur notre gradin, sur lequel on restera assis cinq jours et cinq nuits, sans bouger, sans manger", témoigne-t-il. Le 21 juillet 1942, les familles sont entassées dans des wagons à bestiaux, en direction du camp de Beaune-la-Rolande (Loiret).

Il cherche à s'évader

En août 1942, est planifié la déportation des adultes de Beaune-la-Rolande vers Auschwitz (Pologne), mais rien n'est décidé pour les plus jeunes. Avec son ami Jo, Joseph cherche à s'évader. "On faisait une espèce de tunnel en écartant les barbelés de manière à se laisser glisser dedans. [...] J'ai pris mon béret, que j'ai jeté par-dessus les barbelés en disant 'regarde Jo, mon béret est libre et nous, on va suivre'", se souvient Joseph Weismann.



Joseph Wiesmann à Epinay-sur-Seine - Juin 2022

La Rafle est un film écrit et réalisé par Roselyne Bosch, tourné en 2009 et sorti en 2010.

Il relate la rafle du Vél' d'Hiv' des 16 et 17 juillet 1942 lors de laquelle la police française a arrêté à leur domicile 13000 personnes fichées comme juives dont 4000 enfants, parmi lesquels Anna Traube et Joseph Weismann,, deux des rares survivants à la déportation à Auschwitz qui s'est ensuivie.



Le film a fait près de trois millions d'entrées.

APRÈS LA RAFLE

Arnaud Delalande et Laurent Bidot livrent une adaptation du témoignage de Joseph,

À 90 ans, Joseph raconte comment, après avoir surmonté mille dangers, fréquenté orphelinats et familles d'accueil, il parvint à se reconstruire. **Après s'être longtemps refusé à témoigner, il s'est investi dans le travail de mémoire.** Intervenant dans les établissements scolaires, il a contribué au film "La Rafle" et a publié son récit aux éditions Michel Lafon en 2011.



Joseph Wiesmann, témoin de la rafle





RESSOURCES

Chronologie de la seconde guerre : <https://www.ordredelaliberation.fr/fr/chronologie-indicative-seconde-guerre-mondiale>

LUMNI : L'offensive allemande de mai 1940 : la débâcle de l'armée française et l'exode : <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000001053>

LUMNI : Deuxième Guerre mondiale : l'offensive éclair allemande et l'impact sur les populations : <https://enseignants.lumni.fr/parcours/0170/deuxieme-guerre-mondiale-l-offensive-eclair-allemande-et-l-impact-sur-les-populations.html>

LUMNI : Discours de Jacques Chirac sur la responsabilité de Vichy dans la déportation : <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000000535>

Canopé - dossier documentaire pour la classe : <https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/memoire-et-citoyennete/80e-anniversaire-de-la-rafle-du-vel-d-hiv.html> ; Dossier : https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/Valeurs_de_la_republique/veldhiv.pdf

Rafle du Vélodrome d'Hiver - Wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Rafle_du_Vélodrome_d'Hiver

630 enfants du 11ème arrondissement, déportés sans retour: Exposition et carte interactive : <https://veldhiv42.huma-num.fr/>



Westerbork, Hollande. Des Juifs embarquent à bord d'un train de déportation à destination du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Transmettre l'histoire et la mémoire à l'école : <https://valeurs-de-la-republique.reseau-canope.fr/approfondir/notice/transmettre-l-histoire-et-la-memoire-a-lecole/introduction>

LUMNI : La rafle du Vél'd'Hiv : <https://enseignants.lumni.fr/parcours/1037/la-rafle-du-vel-d-hiv.html>

enseigner-histoire-shoah.org : <http://www.enseigner-histoire-shoah.org/outils-et-ressources.html>

LUMNI Shoah, la solution finale : <https://www.lumni.fr/dossier/la-shoah-site-thematique#2> et **les rafles :** <https://www.lumni.fr/dossier/la-shoah-site-thematique#2>

L'Enfant et la Shoah - Yad Lazeled France <https://lenfantetlshoah.org/>

LES PROGRAMMES

À partir des traces de la Grande Guerre et de la Seconde Guerre mondiale dans l'environnement des élèves (lieux de mémoire et du souvenir, paysages montrant les reconstructions, dates de commémoration), on présente l'ampleur des deux conflits en les situant dans leurs contextes européen et mondial. On évoque la **Résistance**, la France combattante et la **collaboration**. On aborde le **génocide des Juifs ainsi que les persécutions à l'encontre d'autres populations**.

L'enseignement de la Shoah à l'école élémentaire : Note de service 2008-85 du 3 juillet 2008, paru au BOEN, le 17 juillet 2008 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2008/29/MENE0800541N.htm>

EDUSCOL : Thème 3 - La France, des guerres mondiales à l'Union européenne : <https://eduscol.education.fr/document/16747/download>

